



Société d'Horticulture de la Gironde

Association fondée en 1839, reconnue d'utilité publique par décret du 11 novembre 1911

66 Avenue Léon Blum 33110 LE BOUSCAT

Permanence le mardi de 10 h à 16 h

Tél. 05 57 85 80 83 E.mail : shg33@orange.fr

Web : societe-horticulture-gironde.org

FC

Le Bouscat, le 7 juin 2023

Journée consacrée aux orchidées au Moulin de la Souloire

Samedi 9 septembre 2023

Chère Adhérente, cher Adhérent,

Pour la reprise de nos activités après la trêve de l'été, nous vous proposons de participer à une journée thématique consacrée aux orchidées, organisée au Moulin de la Souloire chez Mme Marie-José DEGAS qui nous fait l'amabilité de nous accueillir.

Adresse : 31 Route de la Souloire à Saint-Germain du Puch (33750)

Voici le programme pour cette journée :

- > **10 h 00** : atelier de repotage d'orchidées animé par des spécialistes de l'Association « **Orchidées 33** »
Vous pourrez apporter 1 à 2 pots d'orchidée (maximum) et procéder au repotage avec les conseils de « pros »
(pensez à prendre des gants et pots nécessaires)

- > **dans la matinée** : bourse aux plantes où vous pourrez acheter des orchidées issues des collections des adhérents de cette association.

- > **12 h 30** : Déjeuner dans le Moulin (couscous, dessert et vin de la propriété)
Possibilité d'achat de vins

.../...

> **de 14 h 30 à 16 h 00** : conférence sur les orchidées (remise à chaque participant d'un guide de culture)

> après la conférence, visite libre du jardin.

Si vous désirez participer à cette manifestation, veuillez nous renvoyer le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné du moyen de paiement **avant le 25 août prochain.**

En attendant de nous retrouver dans le beau jardin de Marie-José, nous vous souhaitons un bel été pas trop chaud !!!

Nous vous adressons nos cordiales salutations.

Les Membres du Bureau de la SHG



Bulletin d'inscription **Journée orchidées le 9 septembre 2023**

(Prière nous renvoyer obligatoirement ce document)

avant le 25 août 2023

Nom :

Prénom(s) :

Nombre de personnes : X **30 euros** = euros

Ci-joint chèque de : euros libellé à l'ordre de la SHG